## C'ÉTAIT IMPOSSIBLE, C'EST POUR CELA QU'ILS L'ONT FAIT!



Le SNECA, la CFDT FGA, FEC FO et SUD CAM, n'écoutant que l'intérêt des salarié(e)s, signent un accord à l'unanimité:

=> Un accord permettant, pour 2020, une augmentation générale de la rémunération conventionnelle (RCE-RCI-RCC) de + 0,80 %, avec un minimum de 250 € annuels.

Avec la prime PEPA généralisée de 700 € (dont le versement intervient dans le courant du 1er semestre 2020), et avant l'attribution des augmentations individuelles (enveloppe à hauteur de 1 % minimum des rémunérations), voilà la juste récompense du travail fourni par les 73.000 salarié(e)s de la branche professionnelle.

sneca

Après les 0,30 % décevants de 2019, c'est un beau début d'année pour le dialogue social VOUS POUVEZ COMPTER
SUR LE SNECA, PREMIÈRE
ORGANISATION SYNDICALE DE
LA BRANCHE, POUR DÉFENDRE VOS
INTÉRÊTS!